



## Conseil de Quartier de Belleville

### Compte-rendu de la réunion 7 avril 2022

#### Présent.e.s :

Pablo Albinez  
Setni Baro  
Agnès Bellart  
Jacques Buisson  
Xavier Olivera  
Ibrahima Diawara  
Bilal Diakhaté  
Lois Pommier  
Octavio Espirito-Santo  
Evelyne Puppo

Rodrigo Ramiz  
Mo Mathey  
Hervé Sallaz  
Jean-Yves Coller  
Roger Yoba  
Bruno Carloni  
Anne Laffanour  
Edwige Gohi

Hugo Berthon (Mairie 20)  
Romain Poulet (Mairie 20)

Jean-Baptiste Salachas (Délégué  
au Maire du 20<sup>e</sup> chargé de la vie  
associative)

- Durée de la réunion : 2h05, de 19h10 à 21h15.
- Le prochain conseil de quartier se tiendra le : jeudi 5 Mai à 19h00

---

### Ordre du jour

<b>Aides financières demandées au Conseil de Quartier</b>	<b>2</b>
<b>Retour de la Mairie du 20<sup>e</sup> sur l'aide votée à l'association des Marmoulins</b>	<b>2</b>
<b>Choix de l'imprimeur pour le journal du Conseil de Quartier</b>	<b>2</b>
<b>Vœu de soutien au 88 rue de Ménilmontant</b>	<b>4</b>
<b>Présentation du dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée »</b>	<b>4</b>
<b>Point divers</b>	<b>5</b>

---

# 1. Aides financières demandées au Conseil de Quartier

Un point de rappel de la Mairie concernant les demandes de participations qui sont présentées et votées par le Conseil.

Elles doivent porter sur des animations gratuites pour le public et accessibles à tous.

Les devis et factures de prestataires demandés par les organisateurs doivent être libellés au nom de la Mairie du 20<sup>e</sup>.

Les prestataires doivent accepter un paiement par mandat administratif et ne peuvent demander d'avance.

Le paiement est effectué dès lors que la prestation, objet de l'aide, a été réalisée.

Le Conseil de Quartier vote les aides et remonte la demande à la Mairie du 20<sup>e</sup>.

La commission Culture présente deux dossiers qu'elle a étudiés et sur lesquels un avis a été donné. Il s'agit des dossiers suivants :

- Ateliers des Artistes de Belleville : cette association existe depuis 1990. Elle propose tous les ans une animation au travers de l'ouverture au public de différents ateliers par des artistes afin de permettre un partage autour des œuvres .

Le Conseil de Quartier accompagne cette association depuis des années.

En raison de la pandémie et des conséquences sur l'activité des AAB, l'événement de cette année est très important.

La Commission Culture de CQ a émis un avis favorable à la demande de participation faite pour aider aux frais liés à l'impression des affiches, flyers, plans .... (devis présenté par AAB).

Une participation de **1 500 €** est proposé au vote du Conseil : 15 votes pour / 1 ne prend pas part au vote.

- Festival Brazil : en raison de l'absence du porteur de projet, le vote sur cette demande d'aide est reportée.

## 2. Retour de la Mairie du 20<sup>e</sup> sur l'aide votée par le CQ à l'association Les Marmoulins de Menil

Dans le cadre de son activité de lutte contre la pauvreté et le précarité dans notre quartier, l'association Les Marmoulins effectue plusieurs fois par semaine la récupération des invendus au MIN de Rungis. Pour ce faire, une équipe se rend sur

place.

Le camion pour cette activité étant définitivement inutilisable, le Conseil de Quartier avait, à l'instar d'autres Conseils du 20<sup>e</sup>, voté une aide pour l'acquisition d'un nouveau véhicule de 5 000 € sur son budget d'investissement afin de confirmer sa solidarité avec Les Marmoulins.

Cette aide devait également permettre à l'association de sécuriser une aide de la part d'un mécénat.

La Mairie du 20<sup>e</sup> a informé le Conseil de l'impossibilité d'utiliser le budget d'investissement. En effet, l'utilisation de celui-ci entraîne une propriété de la Ville sur les biens.

Pour faire suite à cette annonce, la Mairie a réfléchi sur la façon dont le CQ pourrait néanmoins marquer sa solidarité.

Une soirée de solidarité ayant lieu le 13 avril 2022 aux Plateaux Sauvages, le Conseil pourrait, par exemple, acheter des billets qui sont en vente au tarif de 20, 30 ou 50 €. Le financement serait alors pris sur le budget de fonctionnement.

Un échange sur ce sujet a lieu au sein du Conseil. Plusieurs avis apparaissent indiquant soit la difficulté de mettre en œuvre un échange de devis (du fait du délai) soit la complexité de distribuer les billets ainsi acquis au profit de qui,.....

Le Conseil réaffirme son plein soutien avec les Marmoulins et décide de trouver un moyen d'aider dans le cadre de l'acquisition du camion.

Le sujet est reporté au prochain Conseil.

### **3. Choix de l'imprimeur pour le journal du CQ**

Suite à la décision de la Commission Communication de relancer le journal du Conseil, des devis ont été demandés afin d'assurer

- Le maquetage du journal
- L'impression de celui-ci.

Pour le maquetage, la décision a été prise de reconduire Federica Nadalutti qui a déjà travaillé ces dernières années pour le Journal.

Les tarifs annoncés pour un numéro sont les suivants :

- Pour un 4 pages : 500€ (TTC)
- Pour un 6 pages : 550€ (TTC)
- Pour un 8 pages : 600€ (TTC)

Le Conseil valide le choix de cette prestation.

Concernant l'impression du journal, 4 devis ont été demandés. Une des entreprises n'a pas répondu à la sollicitation du Conseil.

De ce fait, le Conseil dispose de 3 devis, deux fournis par des imprimeurs du 20<sup>e</sup> arrondissement et un fourni par un imprimeur titulaire d'un marché de la Ville de Paris.

L'exposé de présentation fait, le Conseil de Quartier choisit, comme lors des

précédentes impressions du journal, de favoriser les imprimeurs locaux. Suite au vote fait en séance, il retient donc la candidature des imprimeries EFFI press et Couteau. Le Conseil décide de partager l'impression des 2 premiers journaux entre les 2 imprimeurs et verra le cas échéant lequel imprimera le 3<sup>ième</sup> journal en fonction de la qualité des deux précédents.

Le budget de 4 200€ pour la Commission Communication est voté à l'unanimité.

## **4. Vœu de soutien au 88 rue de Ménilmontant**

Pour faire suite au vote ayant eu lieu en Commission Cadre de vie, il est demandé au Conseil de quartier de se prononcer sur un vœu demandant « la mise en œuvre de la Concertation pour l'aménagement du 88 rue de Ménilmontant et l'intégration des habitants au sein de la commission ».

Le vote du Conseil est de 15 votants pour, 1 abstention.

Ce vœu sera présenté au conseil d'arrondissement du 18 mai, conformément à la charte des conseils de quartier du 20<sup>e</sup> arrondissement.

## **5. Territoire Zéro chômeur de longue durée (TZCLD).**

Présentation faite par Xavier Olivera.

Cette présentation a déjà été faite à la Commission Solidarité.

Depuis 2021, un diagnostic est en cours dans le quartier « Fougères – Le Vau » afin de permettre à celui-ci d'entrer dans le dispositif TZCLD.

Une première analyse montre que ce dispositif pourrait bénéficier à environ 900 personnes (jeunes, familles monoparentales.....).

Il concerne des chômeurs de longue durée. Il s'agit de personnes au chômage depuis plus d'un an ou se retrouvant en temps partiel imposé. L'entrée dans le dispositif se fait sur une base de volontariat.

L'objet de ce dispositif est de créer une Entreprise à But d'Emploi (EBE). Cette entreprise embauche en CDI les participants volontaires qui sont rémunérés au SMIC. Le financement des salaires est fait par 70% au travers de subventions (provenant des allocations chômage, du RSA..... initialement versés aux participants du dispositif) et par 30% au travers du chiffre d'affaire réalisé par l'EBE .

L'EBE n'a pas pour vocation d'entrer en concurrence avec les entreprises existantes et opérant sur le territoire. C'est pourquoi, un accompagnement est fait auprès des

personnes qui sont dans le dispositif afin de les aider à « créer » un poste inexistant. Par exemple, une conciergerie pour Séniors.

Le but de cette EBE est de créer environ 300 emplois.

Les participants peuvent rester au sein de celle-ci mais peuvent bien évidemment décider de la quitter afin de prendre un emploi dans une entreprise plus « traditionnelle ».

Plus d'éléments peuvent être trouvés sur le site de la Mairie du 20<sup>ème</sup> ou des contacts peuvent être pris par mail à l'adresse : [tzclldparis20@gmail.com](mailto:tzclldparis20@gmail.com)

Par ailleurs, le compte-rendu de la commission solidarité du 21/02/2022 comporte également des éléments sur ce dispositif.

## 6. Points divers

A l'issue de la réunion, une question est posée par une participante concernant un projet en cours d'élaboration par des habitants du quartier et qui n'a pas fait l'objet d'une discussion au cours de ce Conseil.

Le Conseil rappelle que les projets sont généralement présentés par des porteurs de projet. Il n'a pas vocation de faire à la place des habitants mais bien de soutenir, par exemple financièrement, au niveau du quartier et de relayer à destination de la Mairie du 20<sup>ème</sup> les demandes qui lui sont faites.